

Épargne salariale

Fiscalité et conditions en vigueur au 1^{er} avril 2017

Tarification standard à la charge de l'épargnant (TTC)

Conditions tarifaires des principales opérations

La gestion de votre compte d'épargne salariale

Frais de tenue de compte des anciens salariés	25 € TTC
Frais de traitement pour adresse erronée	23 € TTC
Consultation du compte sur Internet www.pee.credit-du-nord.fr	Gratuit ⁽¹⁾
Relevé d'opérations	Gratuit
Relevé annuel de situation	Gratuit
Relevé supplémentaire	5 € TTC
Arbitrages / transferts	Gratuits

Vos opérations de remboursement

Remboursement des avoirs disponibles	Gratuit
Remboursement des avoirs dans le cas d'un déblocage anticipé : - par Internet - par courrier	15 € TTC 25 € TTC
Déblocage exceptionnel ⁽²⁾	Selon étendue de la mesure
Règlement par virement	Gratuit
Règlement par chèque	5 € TTC
Anomalies sur paiements : - rejet de prélèvement sur compte bancaire en France - rejet de virement émis en faveur du salarié sur compte bancaire en France - mise en opposition d'un chèque bancaire - chèque bancaire impayé	15 € TTC 15 € TTC 13 € TTC 17,50 € TTC

Vos autres demandes

Instruction d'un dossier de succession	100 € TTC
Recherche d'information : - sur opération de moins d'un an - sur opération de plus d'un an	30 € TTC ⁽³⁾ 60 € TTC ⁽³⁾
Dépôt des avoirs des salariés à la Caisse des Dépôts et Consignation	90 € TTC

Les tarifs sont indexés sur l'indice SYNTEC conformément aux dispositions de l'article 28. des Conditions Générales de la Convention de tenue de compte et sont révisés annuellement.

(1) Hors coût de connexion.

(2) Déblocage exceptionnellement autorisé par une disposition légale.

(3) Demande de règlement préalable.